

**UNION IMMOBILIERE DES ORGANISMES
DE SECURITE SOCIALE DE LA NIEVRE**

83 rue des Chauvelles
58000 NEVERS

**AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION
ET DE LA SALLE DE CONSEIL**

83 rue des Chauvelles
58000 NEVERS

**C.C.T.P.
Cahier des Clauses Techniques Particulières**

**LOT N°1
PLATRERIE PEINTURE**

Mai 2026

Architecte :



SARL LMN ARCHITECTES

2, rue de la Monnaie – 03160 Bourbon l'Archambault
Email : LMNARCHI@LMN-ARCHITECTES.FR

Tél. : 04.70.67.07.25

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

1.1 GENERALITES PLATRERIE PEINTURE

1.1.1 SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE

Il est rappelé à l'entreprise que dans le cadre de son marché, elle doit le respect des prescriptions de l'article " Sécurité et protection de la santé " des généralités tous corps d'état du présent CCTP .

Le chantier est soumis à la législation sur la sécurité, l'hygiène et la protection de la santé. Chaque entreprise doit prendre toutes dispositions nécessaires pour respecter ses obligations dans ce domaine.

1.1.2 GENERALITES PLATRERIE PEINTURE

1.1.2.1 CONDITIONS D'EXECUTION

L'exécution des travaux devra être conforme aux stipulations des documents.

- Conditions techniques sommaires d'emploi des peintures et Cahier des Prescriptions techniques générales applicables aux travaux de peinture, de vitrerie et de papier peint, ces deux documents publiés par les Cahiers du C.S.T.B.

- D.T.U. n° 59. En outre, l'exécution des travaux sera conforme aux prescriptions techniques et règlements, les derniers en vigueur. Toutes les matières entrant dans la composition des peintures seront de première qualité et seront préparées avec le plus grand soin et dans les règles de l'Art. Les couches de peinture seront appliquées à intervalles convenables pour obtenir une parfaite dessiccation.

- Avant tous travaux avec l'applicateur devra prendre connaissance, en plus de ce document, du DTU 42-1 (Norme NFP 84404).

1.1.2.2 REMARQUE IMPORTANTE

Les présents documents constituent une description générale des conditions d'exécution et des ouvrages à prévoir. Certains détails ou spécifications techniques peuvent être formulés d'une façon non explicite ou seulement omise, sans supprimer pour autant l'obligation de l'entreprise à les prévoir dans le cadre de la terminaison complète et effective des travaux. L'entrepreneur du présent lot ayant eu en main pour établissement de son étude un dossier complet comprenant tous les plans et les descriptifs de tous les lots, ne pourra prétendre à aucune indemnité ou plus-value, en cas d'omission d'une prestation.

1.1.2.3 CONTENU DES TRAVAUX

Les prix remis par l'entrepreneur devront comprendre :

- Tous les échafaudages nécessaires à l'exécution des prestations.
- La protection de tous les ouvrages existants sur le chantier
- L'exécution d'échantillons témoins suivant coloris choisi par le Maître de d'ouvrage et le maître d'oeuvre.
- L'exécution de changement de teintes et de tons.
- Les rechampissages.
- L'impression des menuiseries avant leur pose, prestations à exécuter soit à l'atelier de menuiserie, soit sur le chantier si les conditions de stockage le permettent.
- Les raccord de peinture nécessaires à la suite d'un ajustage des menuiseries.
- Le nettoyage des locaux en fin de travaux permettant leur mise en service et ceci pour les sols, faïences, appareils sanitaires et électriques, quincaillerie, vitrerie aux deux faces, etc...
- Le chauffage et/ou la ventilation des locaux afin de respecter le planning contractuel.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLÂTRERIE PEINTURE

1.1.2.4 NORMES ET REGLEMENTS

L'entreprise du présent lot devra exécuter ses ouvrages selon les règles de l'Art et les textes en vigueur au jour de la soumission (DTU, Normes, Arrêtés, Décrets, etc...), et en particulier au respect de tous les D. T.U. régissant les travaux de plâtrerie et peinture, notamment :

- D.T.U. n°25.1-25.222-25.231-25.232-25.31 concernant les travaux de plâtrerie.
- D.T.U. n°25.41 concernant les ouvrages en plaques de plâtre cartonnées.
- D.T.U. n°59 et 59.1 concernant les travaux de peinture et teinture.
- D.T.U. n°25.51 concernant les plafonds en staff.
- D. T.U. n°58.1 concernant les plafonds suspendus en matériaux fibreux d'origine minérale, en panneaux dérivés du bois et en métal.

Les ouvrages devront répondre aux prescriptions des Normes Françaises et des Avis Techniques.

1.1.2.5 PERCEMENTS RESERVATIONS

L'entrepreneur doit gratuitement toutes réservations dans les cloisons, contre-cloisons, ou plafonds faisant partie de ses prestations, pour trappes ou percements nécessaires, demandés par les autres corps d'état dans les délais fixés au planning d'exécution (en particulier toutes les saignées pour passage de cables électriques).

Si ces percements s'avéraient aux yeux de l'entrepreneur, importants et susceptibles d'entraîner une incidence sur la stabilité de ses ouvrages, le maître d'oeuvre en serait tenu informé. Les rebouchages par bourrage ou enduit au plâtre seront le fait de l'entrepreneur de ce lot.

1.1.2.6 IMPLANTATION NETTOYAGE

L'entrepreneur du présent lot doit :

- Les traçages avant montage de ses diverses prestations
- Les renforts pour la pose d'éléments lourds sur les cloisons légères dont les corps de chauffe, les lavabos, etc...

Il doit également le nettoyage des lieux, effacement des taches de plâtre sur tout support et enlèvement complet des déchets de matériaux et d'emballage de son corps d'état avec évacuation aux décharges.

1.1.2.7 RECONNAISSANCE PREALABLE DES FONDS

Avant toute intervention l'entreprise devra effectuer une reconnaissance des fonds afin de déterminer la nature des traitements antérieurs du support, la nature des travaux préparatoires à réaliser et la couche d'impression à mettre en oeuvre. Cette reconnaissance préalable devra être consignée par l'entrepreneur sur une fiche d'examen de chantier.

1.1.2.8 STOCKAGE

Les travaux du présent lot ne pourront être entrepris que lorsque l'avancement du chantier permettra de protéger les éléments mis en oeuvre contre les intempéries.

L'entrepreneur devra obtenir l'accord du Maître d'Ouvrage et du maître d'oeuvre pour le stockage des matériaux à l'abri des intempéries. Il devra tenir compte des surcharges admissibles dans les locaux utilisés.

Les échantillons des matériaux seront soumis à l'agrément du maître d'oeuvre pour approbation.

1.1.2.9 MATERIAUX

Les produits employés seront de marque ou réputés tels. Ils devront provenir d'usines notoirement connues pour la qualité de leurs matériaux.

Ces peintures seront utilisées uniquement suivant le mode d'emploi obligatoirement indiqué par les fabricants.

Les produits seront livrés sur le chantier dans des récipients clos comportant la marque d'origine et

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRIERIE PEINTURE

d'identification. Le marquage des emballages prescrit par les normes et spécifications sera obligatoire et utilisera les symboles prévus dans ces documents.

Le plâtre utilisé doit répondre aux conditions générales de la norme NF B 12300, et à la définition et aux spécifications de l'une des normes :

- NF B 12-301 : Plâtres de construction PFC et PGC.
- NF B 12.303 : Plâtres fins de construction pour enduits de très haute dureté dits : Plâtres THD.
- NF B 12 : Plâtres à projeter.

Les méthodes d'essais des plâtres sont définies par les normes NF B 12.401 (Techniques des essais) et FD B 12.402 (Temps d'emploi et fin de prise).

1.1.2.10 ETAT DES SUPPORTS

L'état des supports doit satisfaire aux prescriptions des Cahiers des Charges DTU les concernant, et aux indications explicitées dans la suite du présent C.C.T.P. L'enduit ne doit être appliqué que sur des supports secs, propres, exempts de suie, bistre, efflorescence, poussière, huile de démoulage, etc... Leur surface doit être rugueuse, sauf dans les cas support béton. Les aspérités des joints ou balèbres ne doivent pas dépasser le tiers de l'épaisseur de l'enduit. Les prescriptions concernant les matériaux des latis, grillages et treillis, ainsi que la fixation et la mise en oeuvre de ces derniers, sont définies dans le DTU n°25.23 (Exécution des ouvrages d'enduits armés en plâtre).

1.1.2.11 PROTECTION DES PARTIES METALLIQUES

Toutes les parties métalliques en contact avec le plâtre doivent être protégées contre la corrosion. Dans le cas de protection par peinture, celle-ci doit être totalement sèche avant l'application de l'enduit. La protection par barbotine de ciment n'est autorisée que pour certains types d'armatures dont les fils ne peuvent être galvanisés, ou pour des protections localisées, par exemple, armatures béton armé, accidentellement apparentes.

1.1.2.12 TRAVAUX PREPARATOIRES

L'entrepreneur prendra toutes dispositions nécessaires pour la préservation des ouvrages limitrophes. Ces produits devront recouvrir exactement et complètement les surfaces sur lesquelles ils seront appliqués. Ces travaux comportant également, obligatoirement, le rebouchage des trous, le calfeutrement des moulures, chanfrein, plinthes, etc... Ces matériaux devront être compatibles avec le subjectile à recouvrir et compatibles entre eux. L'entrepreneur devra procéder au dégraissage et brossage des fers avant toute couche primaire, s'il y a lieu.

L'entrepreneur procèdera au brossage et à l'application d'un enduit repassé et poncé sur les boiseries selon l'aspect que l'on souhaite obtenir.

Dans tous les cas, l'application des peintures, vernis, enduits et préparations assimilées ne devra être faite :

- ni par température ambiante inférieure à + 5 C
- ni dans une atmosphère humide susceptible de donner lieu à des condensations
- ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés.

Avant l'application de toute couche, la surface qui la reçoit sera débarrassée des souillures, poussières, taches de graisse, etc... ainsi que des graffitis divers.

Les peintures et vernis devront, et en cours d'emploi, être maintenus dans un parfait d'homogénéité (enlèvement des peaux superficielles, brassage et tamisage).

Ces produits seront entreposés dans un local à la disposition de l'entrepreneur. La température ambiante ne devra être inférieure à + 5 C. En plus des travaux normalement prévus, la surface de chaque couche sera légèrement poncée avant l'application de la couche suivante, le film décoratif de la peinture devra présenter un aspect uniforme et sans grain...

Les supports présentant des inégalités de surface importantes, des creux ou inégalités locales accidentelles importantes, ces défauts sont rattrapés par des surcharges locales exécutées au mortier de ciment, au mortier bâtard, ou au plâtre fort. Les surcharges préalables à l'exécution d'enduit au plâtre THD, s'effectuent au mortier de ciment ou mortier bâtard, ou au mortier de THD.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

1.1.2.13 EXECUTION DES ENDUITS

L'exécution des enduits sur supports gelés est interdite. Il peut être nécessaire d'humidifier le support avant exécution de l'enduit. La pratique de rebattre des plâtres ayant fait prise avec ou sans apport de plâtre frais est interdite. Les enduits en plâtre peuvent être exécutés :

- manuellement, sans nus ni repères en 1 ou 2 couches
- soit avec nus et repères, en 1 ou 2 couches, avec les plâtres PFC
- obligatoirement en 2 couches s'il est fait emploi de plâtre PGC

1.1.2.14 CALCUL DES QUANTITES

Les surfaces des différents matériaux seront calculées "en surface libre" mise en oeuvre. Les prix comprendront tous les travaux, accessoires, déchets, pertes, fournitures, finition, etc...

1.1.2.15 CHAUFFAGE DES LOCAUX

L'entrepreneur du présent lot doit le chauffage des locaux concernés par les travaux de ce lot afin de respecter le planning contractuel, la mise en place du moyen de chauffage sera considéré incluse dans les prix unitaires.

1.1.2.16 MARQUES ECHANTILLONS

L'entrepreneur est tenu de présenter sa proposition avec des matériaux, appareils, accessoires de la marque, modèle et référence fixés au présent C.C.T.P. , coloris des matériaux aux choix de l'Architecte sans plus value.

Toutefois la possibilité de proposer un autre choix de matériaux est laissée à l'entrepreneur sous conditions que l'esthétique et les performances demandées soit équivalentes à la prescription initiale.

L'entrepreneur devra présenter pendant la période de préparation, à la date fixée par le Maître d'Oeuvre , un échantillonnage de matériel fabriqués qui lui seront demandés. Ces échantillons resteront exposés jusqu'à la fin du chantier.

En complément, l'entreprise devra demander à l'architecte de définir le choix des coloris avant tout commande. Elle ne pourra arguer de retard si sa commande n'a pas été faite assez tôt (en fonction des délais de livraison des fabricants et des dates de mise en oeuvre).

1.1.2.17 COORDINATION T.C.E.

Les travaux de ce lot seront exécutés en étroite liaison avec toutes les entreprises. S'il n'y avait pas bonne concordance entre les plans et la réalisation, l'entrepreneur devrait en avertir immédiatement le maître d'oeuvre avant le début de ces travaux.

1.1.2.18 EVACUATION DES GRAVATS

Chaque entreprise à la charge de l'évacuation de ses gravois. La valeur des gravois sera considéré incluse dans les prix.

Un nettoyage journalier sera assuré par chaque entreprise, au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux. Chaque entreprise doit enlever du chantier, les matériaux excédentaires, les installations de chantier et les déchets de toutes natures.

Il est rappelé à l'entrepreneur de veiller à ce qu'aucun dégât ou salissure quelconque ne soit fait aux ouvrages des autres corporations.

1.1.2.19 ETUDES

Le dossier a été établi dans le cadre d'une mission de base VISA, l'ensemble des pièces remises aux entreprises, sont des documents de principe, tant en plans, qu'en dimensions et qu'en prescriptions.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

Les entreprises ont à leur charge les calculs, les plans d'exécution et les options définitives du système constructif des matériels et matériaux qui seront à soumettre à l'approbation du Maître d'Ouvrage et de l'équipe de conception avant tout démarrage d'exécution.

L'ensemble des pré-dimensionnements et des sections étant donné à titre indicatif et non définitif, la fonction de calcul ultime est du ressort de l'entrepreneur.

L'entrepreneur devra faire exécuter par l'ingénieur de son choix et à ses frais, les études nécessaires pour lui permettre l'exécution de ses ouvrages. Etudes comprenant les plans d'exécution et d'atelier ou de "chantier".

Le prix de ces plans sera considéré incluse dans les prix unitaires, sauf article spécifique.

Les plans d'exécutions devront être visés par l'architecte.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

1.2 TRAVAUX PRÉPARATOIRES COMMUNS

1.2.1 INSTALLATION CHANTIER

Installation de chantier comprenant :

- suivant C.C.A.P. et PGC
- l'ensemble des prestations demandées par le coordonnateur SPS
- plan d'installation de chantier suivant demande du SPS
- constat d'huissier de l'ensemble des locaux intérieurs concernés par les travaux, des zones utilisées pour circuler et les locaux mis à dispositions. Les espaces extérieurs (parkings, circulations, espaces verts, clôtures, etc...).
- panneau de chantier à établir suivant les instructions et détail du Maître d'Oeuvre et suivant l'article L 324.1 du Code du travail. Le modèle pour la réalisation du panneau de chantier sera fourni par le Maître d'Oeuvre, dimension 2.00x2.00ml environ et fixé sur poteaux bois et comportant les noms du Maître d'Ouvrage, de la Maîtrise d'Oeuvre, du bureau de contrôle, du coordonnateur SPS et de l'ensemble des entreprises ainsi que les recommandations éventuelles du Maître d'Ouvrage
- panneau avec indication "Chantier Interdit au Public"
- fourniture et mise en place de barrières de chantier de type Héras ou équivalent sur le parking existant pour délimiter les zones de stockage et de parking pour le chantier
- au sous-sol -1 et à l'étage R+5, confinement des zones de travail à la demande de l'architecte et du Maître d'Ouvrage pour éviter la propagation de la poussière dans les zones existantes toujours en activités comprenant polyanes avec scotchage au sol et en partie haute sur l'ossature des faux plafond compris modifications, adaptations, révisions et remplacement au besoin. Dépose et évacuation en fin de travaux
- mise en place et entretien d'un bungalow pour le réfectoire pour la durée du chantier et équipé des matériels suivants : radiateurs, tables, chaises, un réfrigérateur et un micro-onde. Compris raccordement et branchement électrique du bungalow
- utilisation d'une pièce mise à disposition par le Maître d'ouvrage pour le vestiaire de chantier pour la durée du chantier (sanitaire 1)
- utilisation du wc du sanitaire 1 mise à disposition par le Maître d'ouvrage pour la durée du chantier (et mise en place d'affiches sur les sanitaires à ne pas utiliser pour le chantier au sous-sol -1 et à l'étage R+5)
- à la charge du présent lot le nettoyage et l'entretien quotidien du sanitaire 1 au sous-sol -1 ainsi que de la cage d'ascenseur laissés à disposition par le Maître d'Ouvrage (ou réalisation d'un contrat avec l'entreprise réalisant déjà le ménage des locaux)
- frais de reprographie pour un dossier CCTP et plans TCE complet à laisser sur place
- à noter que les consommations d'eau, d'électricité et de chauffage seront prises en charge par le Maître d'Ouvrage

Localisation:

L'ensemble du projet pour la durée du chantier au sous-sol -1 et étage R+5.

1.2.2 PROTECTION DES SOLS EXISTANTS CONSERVÉS

Protections des sols existants existants conservés de toute nature pendant la durée de travaux et comprenant :

- balayage des sols existants avant pose de la protection
- fourniture et pose d'un feutre de protection ou moquette y compris scotchage et fixation
- découpe et ajustage aux dimensions de chacune des pièces
- révisions et remplacement au besoin
- dépose et évacuation en fin de travaux

Localisation:

La cage d'ascenseur.

Au sous-sol -1 : l'ensemble de l'entrée, du dégagement 1 et de l'accès au sanitaire 1.

A l'étage au R+5 : l'ensemble du dégagement 2.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

1.3 PLATRERIE PEINTURE AU SOUS-SOL -1

1.3.1 ARRACHAGE PLINTHES BOIS

Arrachage des plinthes bois existantes sans réemploi et comprenant :

- dépose des plinthes bois existantes
- compris arrachage des vis ou pointes restant dans les parois
- évacuation des gravats à la décharge

Localisation:

Au sous-sol -1 :

- en périphérie de l'office
- dans salle de restauration sur parois contre office uniquement

1.3.2 DÉPOSE DU MEUBLE ET DES RAYONNAGES

Dans office, dépose du meuble existant et des rayonnages en mélaminé et comprenant :

- descellement et dépose complète du meuble existant (portes, cotés, fond, dessus, dessous, encadrement, rayonnages et séparations intérieurs, etc...), dimension 90x60profx220ht cm environ
- descellement et dépose des rayonnages existants visibles y compris les tasseaux et toutes sujétions y compris le relevé vertical contre le tableau existant (environ 2.05m²)
- chargement et évacuation des gravats à la décharge



DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE



Localisation:

Au sous-sol -1, dans office suivant photos ci-dessus.

1.3.3 DÉPOSE MENUISERIE EXISTANTE

Dépose de la menuiserie existante entre le dégagement 3 et l'office/machines à café et comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux norme
- découpe proprement de la cloison et doublage existants en périphérie de la menuiserie du côté office et machine à café
- descellement, dépose de la menuiserie existante et l'encadrement bois en périphérie en sur-épaisseur
- nettoyage de la zone de travail
- évacuation de la menuiserie et des gravats à la décharge

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE



coté dégagement 3

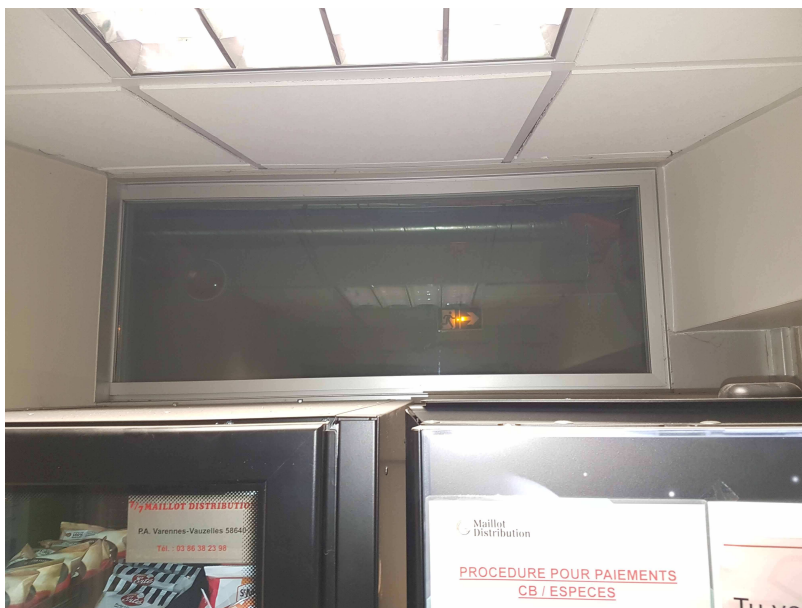


coté office

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE



coté machines à café

Localisation:

Au sous-sol -1, menuiserie existante entre le dégagement 3 et l'office/machines à café.

1.3.4 DÉPOSE ET REPOSE ACCESSOIRES SANITAIRES

Dépose et repose des accessoires sanitaires dans l'office comprenant :

- descellement et dépose du distributeur à savon
- descellement et dépose du distributeur essuie-mains
- stockage sur place
- repose et fixation de l'ensemble une fois les finitions terminées
- toutes sujétions

Localisation:

Au sous-sol -1 dans office au dessus de l'évier existant.

1.3.5 AGRANDISSEMENT OUVERTURE EXISTANTE 140x210ht cm

Agrandissement de l'ouverture existante (de 73x204ht cm) pour avoir un passage de 140x210ht cm et comprenant la fourniture et pose :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- dépose de la boîte aux lettres CE CAF pour repose
- découpe proprement des plinthes bois existantes
- découpe, descellement et dépose du bloc-porte existant (huisserie et porte)
- découpe proprement, sciage et dépose de la cloison existante de toute nature. Dimension du trou à adapter à la baie libre neuve fournie pour le lot menuiserie
- modification, pose et ajustage d'une ossature métallique neuve pour encadrement neuf compris liaison, raccords, etc...
- pose et fixation du dormant bois neuf fourni par le menuisier bois
- sur les 2 faces reprise, rebouchage et raccord de plâtre en périphérie de l'huisserie
- bandes collées, traitement des joints et tous travaux préparatoires suivant support
- raccords avec la paroi existante conservée
- évacuation des gravats à la décharge
- toutes sujétions pour une finition parfaite
- repose et fixation de la boîte aux lettres CE CAF contre la paroi de l'ascenseur

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

Localisation:

Au sous-sol -1 entre zone café 1 et zone café 2.

1.3.6 AGRANDISSEMENT OUVERTURE EXISTANTE 150x210ht cm

Agrandissement de l'ouverture existante (de 73x204ht cm) pour avoir un passage de 150x210ht cm et comprenant la fourniture et pose :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- découpe, descellement et dépose du bloc-porte existant (huisserie et porte)
- découpe proprement, sciage et dépose de la cloison existante de toute nature. Dimension du trou à adapter à la baie libre neuve fournie pour le lot menuiserie
- modification, pose et ajustage d'une ossature métallique neuve pour encadrement neuf compris liaison, raccords, etc...
- pose et fixation du dormant bois neuf fourni par le menuisier bois
- sur les 2 faces reprise, rebouchage et raccord de plâtre en périphérie de l'huisserie
- bandes collées, traitement des joints et tous travaux préparatoires suivant support
- raccords avec la paroi existante conservée
- évacuation des gravats à la décharge
- toutes sujétions pour une finition parfaite

Localisation:

Au sous-sol -1 entre office et salle de restauration.

1.3.7 REBOUCHAGE AU SOL A L'EMPLACEMENT DES CLOISONS DÉMOLIES

Rebouchage du sol au mortier de ciment à l'emplacement des cloisons démolies pour agrandissement des ouvertures ci-dessus, finition lissée sur toute la largeur de la cloison.
Chargement et évacuation des gravats à la décharge.

Localisation:

Au sous-sol -1 à l'emplacement des cloisons démolies pour l'agrandissement des ouvertures existantes :

- entre zone café 1 et zone café 2.
- entre office et salle de restauration.

1.3.8 BOUCHAGE DE L'OUVERTURE EN PLACOSTIL ISOLÉ

Bouchage de l'ouverture en placostil isolé à l'emplacement de la menuiserie déposée et comprenant la fourniture et pose :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- détail de mise en oeuvre suivant avis techniques
- redécoupage de la plâtrerie existante aux besoins
- ossature métallique en acier galvanisé, constituée de rails et de montants, entre axe et hauteur de profils en fonction de la hauteur, y compris rails supérieurs et inférieurs et toutes pièces spéciales nécessaires
- isolation thermo-acoustique en panneaux semi-rigides de laine de verre de 85 mm d'épaisseur à disposer entre les montants, avec pare-vapeur kraft type GR 32 de chez ISOVER ou similaire ($R=2.65 \text{ m}^2\text{C/W}$ minimum)
- 1 plaque de plâtre de 18mm d'épaisseur sur chaque parement de l'ossature
- compris raccords et toutes sujétions pour passage des gaines VMC et ELEC existantes et neuves
- coupes et ajustage des plaques
- finition en périphérie par joint à la pompe
- traitement des joints par bandes et enduit, suivant les prescriptions du fabricant
- sur la face du côté office et ancienne machines à café reprise, rebouchage et raccord de plâtre en périphérie de l'ancienne menuiserie et de la cloison existante
- bandes collées, traitement des joints et tous travaux préparatoires suivant support

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

- raccords avec la paroi existante conservée
- évacuation des gravats à la décharge
- toutes sujétions pour une finition parfaite
- mise en oeuvre conforme au DTU 25.41, aux avis techniques et aux recommandations du fabricant

Localisation:

Au sous-sol -1, à l'emplacement de la menuiserie déposée entre le dégagement 3 et l'office/machines à café.

1.3.9 DOUBLAGE BA13 NON ISOLANT COLLÉ & VISSÉ SUR PAROIS EXISTANTES

Fourniture et pose de plaques de plâtre de type BA 13 standard en doublage à coller sur parois existantes ayant en partie de la faïence et comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- 1 plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur standard
- coupes et ajustage des plaques
- finition en pied de doublage par joint à la pompe
- pose collée sur parois existantes avec colle agréée et vissage complémentaire au droit des montants existants avec des vis adéquats
- traitement des joints, y compris bandes armées collées pour protection des angles
- mise en oeuvre conforme au DTU 25.41, à l'avis technique et aux recommandations du fabricant

Localisation:

Au sous-sol -1, dans office sur la 4 faces ayant de la faïence et sur le nez de la cloison, sur toute la hauteur de la paroi.

1.3.10 FAUX PLAFONDS DALLES 60x60cm

Fourniture et pose d'un plafond suspendu constitué de dalles de plafond de type TOPIQ Alpha 15Board de chez KNAUF CEILING Solutions ou similaire, en modules 600x600x15mm et comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- cornières périphériques de rive en acier laqué blanc
- suspentes avec tiges filetées spécifiques à fixer sous le plancher existant pour fixer l'ossature apparent en T24. Hauteur à adapter aux différentes hauteurs de plafond. La transition entre les plaques de plâtre et l'ossature Prelude ou Donn sera faite par des profils en aluminium extrudé de type Axonis Transition ou similaire
- dalles démontables en composé minéral de basse densité de 600x600x15mm posées sur ossature apparente de 24 mm de type Prelude ou Donn, formant un bord droit non décaissé, finition en usine laquée blanc y compris tous accessoires de pose
- pour le calcul des charges de l'ossature, se référer aux tableaux de charges réparties admissibles du Prelude ou Donn
- détail de bord : Board
- le plafond sera constitué de composé minéral basse densité non nocif suivant la directive européenne 97/67/69 EC
- la surface sera revêtue d'un voile acoustique non directionnel blanc et lisse, recouverte d'une peinture perméable aux sons, améliorant ainsi l'effet visuel et facilitant la pose
- surface lisse
- couleur : blanc
- les dalles seront nettoyable avec un chiffon sec ou humide
- réaction au feu sera Euroclasse A1 selon la norme EN 13501-1
- absorption acoustique (α_w) : 0,95 α_w selon les normes EN ISO 354 & EN ISO 11654

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

Fréquence f (Hz)	125	250	500	1000	2000	4000
α_p	0,40	0,90	0,95	0,90	0,95	1,00

- atténuation latérale acoustique de 24 dB (Dnfw) selon les normes EN ISO 10848-2 & EN ISO 717-1
- réduction sonore (Rw) : 12 dB selon les normes EN ISO 10140-2 :2010 & EN ISO 717-1
- réflexion de la lumière 86% selon la norme EN ISO 7742-2 & 3 (tel que spécifié dans la norme EN 13964)
- résistance à l'humidité (RH) de 100%
- dalles recyclables à 100%, de classe COV A+
- qualité de l'air : ISO 5 selon la norme ISO 14644-1
- poids surfacique : 2 kg/m²
- la mise en œuvre du plafond devra respecter la norme NF DTU 58.1 juin 2019
- compris toutes sujétions de mise en œuvre, découpes, ajustages, raccords, fixations aux supports, incorporation de luminaires et toutes sujétions d'exécutions

Localisation:

- Au sous-sol -1 dans :
 - office
 - zone café 2
 - salle de restauration

1.3.11 REMPLACEMENT DES DALLES 60x60cm EN FAUX PLAFOND

Remplacement de l'ensemble des dalles 60x60cm existantes en faux plafond (ossature existante conservée) et comprenant la fourniture et pose :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- dépose des dalles 60x60cm existantes et évacuation à la décharge
- dalles démontables neuves en composé minéral de basse densité de 600x600x15mm posées sur ossature apparente existante conservée de type TOPIQ Alpha 15Board de chez KNAUF CEILING Solutions ou similaire
- la surface sera revêtue d'un voile acoustique non directionnel blanc et lisse, recouverte d'une peinture perméable aux sons, améliorant ainsi l'effet visuel et facilitant la pose
- surface lisse
- couleur : blanc
- les dalles seront nettoyable avec un chiffon sec ou humide
- réaction au feu sera Euroclasse A1 selon la norme EN 13501-1
- absorption acoustique (α_w) : 0,95 α_w selon les normes EN ISO 354 & EN ISO 11654

Fréquence f (Hz)	125	250	500	1000	2000	4000
α_p	0,40	0,90	0,95	0,90	0,95	1,00

- atténuation latérale acoustique de 24 dB (Dnfw) selon les normes EN ISO 10848-2 & EN ISO 717-1
- réduction sonore (Rw) : 12 dB selon les normes EN ISO 10140-2 :2010 & EN ISO 717-1
- réflexion de la lumière 86% selon la norme EN ISO 7742-2 & 3 (tel que spécifié dans la norme EN 13964)
- résistance à l'humidité (RH) de 100%
- dalles recyclables à 100%, de classe COV A+
- qualité de l'air : ISO 5 selon la norme ISO 14644-1
- poids surfacique : 2 kg/m²
- la mise en œuvre du plafond devra respecter la norme NF DTU 58.1 juin 2019
- compris toutes sujétions de mise en œuvre sur l'ossature existante conservée, découpes des dalles, ajustages, raccords et toutes sujétions d'exécutions

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

- toutes sujétions

Localisation:

Au sous-sol -1 dans zone café 1.

1.3.12 **RETOMBÉES DE PLAFOND EN PLAQUES DE PLÂTRE**

Réalisation de retombées de plafonds en plaques de plâtre selon le système PLACOPLATRE ou équivalent, comprenant :

- ossature en acier galvanisé complémentaire
- plaque de plâtre standard M1 BA 13 vissée sur l'ossature
- traitement des joints avec bande et enduit
- protection des angles saillants par bandes armées collées et toutes sujétions
- mise en oeuvre conforme au DTU 25.41, à l'avis technique et aux recommandations du fabricant

1.3.12.1 Hauteur 16cm

Localisation:

Au sous-sol -1 dans salle de restauration, joues périphériques pour fermer le faux plafond central neufs.

1.3.13 **COFFRES D'HABILLAGE ISOLÉS**

Fourniture et pose de coffres d'habillage verticaux ou horizontaux à réaliser avec le système PLACOPLATRE ou équivalent, comprenant :

- ossature métallique en acier galvanisé (montants, rails, fourrures, etc...). Entre axe et hauteur de profils en fonction de la hauteur, y compris rails supérieurs et inférieurs et toutes pièces spéciales nécessaires.
- isolation acoustique par panneaux semi-rigides de 45 mm d'épaisseur de laine de verre disposés entre les montants
- 1 plaque de plâtre de 18 mm d'épaisseur, vissée sur l'ossature ci-dessus
- traitement en pied de doublage par joint à la pompe
- traitement des joints par bandes et enduit
- arêtes, bandes armées collées et toutes sujétions.
- mise en oeuvre conforme au DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant

1.3.13.1 TROIS FACES 20+20+20 cm intérieure

Localisation:

Au sous-sol -1 , à la demande des autres corps d'état.

1.3.14 **RACCORD ENDUIT ET DIVERS**

Raccord d'enduit et divers comprenant :

- tous travaux de plâtre et de garnissage
- toutes sujétions de découpes, réservations, calfeutrement, scellement, raccords nécessités par l'intervention des autres corps d'état (encastrement des canalisations, passage des fourreaux, etc...)
- l'implantation et le traçage préalable à l'exécution de ses ouvrages
- les piquages, nettoyage nécessaires à la parfaite réalisation de ses ouvrages.
- la fourniture, la pose, la dépose et l'enlèvement du matériel qui lui est nécessaire.
- tous les travaux de nettoyage et d'enlèvement de ses gravois afin de maintenir en permanence le chantier en parfait état de propreté
- toutes les prestations qui seraient nécessaires et qui ne sont pas prévues au titre des autres corps d'état

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

Localisation:

Au sous-sol -1 pour l'ensemble du projet.

Compris reprise de l'arrête de la poutre béton existante entre la zone café 1 et la salle de restauration.

1.3.15 FAIENCE 15x15cm couleur avec SPEC

Fourniture et pose de faïence avec SPEC sous faïence sur parois en plaques de plâtre et comprenant :

- réalisation d'un système de protection à l'eau (système bénéficiant d'un avis technique du CSTB), sous la faïence (SPEC). Produit suivant la nature du support
- pose collée au mortier colle suivant les "règles de l'art" définies par les DTU 52.1 et 55 et CPT du CSTB et conformément aux prescriptions du fabricant (la colle employée devra avoir un avis technique du CSTB)
- préparation des supports, bords arrondis, coupes, découpes, jointoiement, réservations de trous et toutes sujétions
- accessoires pour angles sortants, arrêt et rives, en profilés PVC adaptés
- réalisation de joints hautes performances, hydrofugés et anti-moisissures type ULTRACOLOR PLUS de chez MAPEI ou similaire. Mise en oeuvre suivant recommandation du fabricant. Teinte au choix de l'architecte.
- teinte aux choix de l'architecte
- dimension 15x15cm brillant type UNICOLOUR LISSE de chez CERAGNI ou similaire

Nota: Les carreaux de faïence seront posés avant la pose des appareils sanitaires.

L'entrepreneur est tenu en temps utile de faire toutes observations et réserves s'il y a lieu sur la planitude et l'état de propreté des supports. Il devra signaler par écrit au Maître d'Oeuvre, les imperfections constatées et réceptionnera les supports au fur et à mesure de leur exécution

Localisation:

Au sous-sol -1 dans office :

- sur la paroi derrière l'évier + les 2 retours + tranche de la cloison, hauteur 75cm, allège 75cm.

1.3.16 JOINT A LA POMPE

Joint à la pompe au pourtour des faïences.

Localisation:

Au sous-sol -1 au pourtour de la faïence neuve dans office.

1.3.17 PEINTURE EN PLAFOND

Peinture sur les parties visibles des plafonds existants et des sous-faces des poutres et caissons d'habillage, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- lessivage, rebouchage, ponçage, dépoussiérage soigneux, etc... et tout travaux préparatoires suivant support
- 1 couche d'impression
- 2 couches de peinture à l'eau, finition mate
- réalisation de joints acryliques en périphérie
- composés organiques volatils (COV) de la peinture : classe A ou A+

Les supports devront être secs, sains, cohérents et propre à l'application.

Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

Localisation:

Au sous-sol -1 :

- dans salle de restauration sur plafond existant visible, joues du faux plafond neuf et sous-face des poutres
- dans office pour poutres
- dans zone café 1 sur la sous-face de la poutre et des caissons d'habillage
- dans zone café 2 sur sous-face des caissons d'habillage

1.3.18 PEINTURE SUR BLOCS-PORTES EXISTANTS

Peinture sur blocs-portes existants, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- lessivage, rebouchage, ratissage, ponçage, égrenage, etc ...et tout travaux préparatoires suivant support
- évacuation des gravats à la décharge
- 1 couche d'accrocheur
- 2 couches de peinture alkyde en phase aqueuse, finition satinée
- composés organiques volatils (COV) de la peinture : classe A ou A+
- égrenage entre chaque couche
- peinture des ferrures et rechampissage

Les supports devront être secs (HR < 12 %), sains, cohérents et propre à l'application.

Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au sous-sol -1 :

Sur toutes les faces des blocs-portes intérieurs existants :

- entre la zone café 1 et l'office
- entre la zone café 1 et la salle de restauration
- entre dégagement 1 et zone café 1

Sur une face du bloc-porte intérieur existant du CE CAF du côté zone café 1

1.3.19 PEINTURE SUR OUVRAGES BOIS INTÉRIEURS EXISTANTS

Peinture sur ouvrages bois intérieurs existants, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- lessivage, rebouchage, ponçage, égrenage, etc ...et tout travaux préparatoires suivant support
- évacuation des gravats à la décharge
- 1 couche d'accrocheur
- 2 couches de peinture alkyde en phase aqueuse, finition satinée
- réalisation de joints acryliques
- composés organiques volatils (COV) de la peinture : classe A ou A+
- égrenage entre chaque couche

Les supports devront être secs (HR < 18 %), sains, cohérents et propre à l'application.

Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au sous-sol -1 :

- plinthes et baguettes existantes dans la salle de restauration, zone café 1, zone café 2
- poteaux d'about de cloison dans salle de restauration
- encadrement de la porte double entre zone café 1 et dégagement 1
- l'ensemble des faces extérieures du placard électrique dans l'office

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

1.3.20 PEINTURE SUR OUVRAGES BOIS INTÉRIEURS NEUFS

Peinture sur ouvrages bois intérieurs neufs, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- travaux préparatoires suivant support
- 1 couche d'impression
- 2 couches de peinture alkyde en phase aqueuse, finition satinée
- réalisation de joints acryliques
- composés organiques volatils (COV) de la peinture : classe A ou A+
- égrenage entre chaque couche

Les supports devront être secs (HR < 18 %), sains, cohérents et propre à l'application.

Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au sous-sol -1 :

- plinthes neuves dans la salle de restauration, office, zone café 1, zone café 2
- baie libre neuve entre salle de restauration et office
- baie libre neuve entre zone café 1 et zone café 2
- baguettes et quart de rond neufs
- caissons d'habillage

1.3.21 LASURE DES PANNEAUX BOIS ACOUSTIQUES MURAUX NEUFS

Lasure des panneaux bois acoustiques muraux intérieurs neufs, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- ponçage, égrenage entre chaque couche
- 2 couches de lasure LISWOOD GEL SATIN de chez la SEIGNEURIE
- teinte au choix de l'architecte
- composés organiques volatils (COV) de la lasure : classe A ou A+

Les supports devront être secs (HR < 18 %), sains, cohérents et propre à l'application.

Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au sous-sol -1 dans salle de restauration sur toutes les faces des panneaux bois muraux acoustiques.

1.3.22 PEINTURE SUR CANALISATIONS APPARENTES EXISTANTES ET NEUVES

Peinture sur canalisations apparentes existantes et neuves, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- travaux préparatoires suivant support
- 1 couche d'accrocheur
- 2 couches de peinture finition brillante
- composés organiques volatils (COV) de la peinture : classe A ou A+

Les supports devront être secs, sains, cohérents et propre à l'application.

Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au sous-sol -1 dans office, salle de restauration, zone café 1 et zone café 2 sur l'ensemble des canalisations apparentes existantes et neuves.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

1.3.23 PEINTURE SUR OUVRAGES ALUMINIUM INTÉRIEURS EXISTANTS

Peinture sur ouvrages aluminium décoratifs intérieurs existants, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- les produits utilisés doivent être compatibles entre eux et adaptés aux métaux non ferreux
- élimination des parties non adhérentes, nettoyage, dégraissage spécifique, ponçage pour créer une accroche, dépoussiérage soigné, etc ...et tout travaux préparatoires suivant support
- évacuation des gravats à la décharge
- application d'un primaire d'accrochage pour métaux non ferreux, compatible aluminium
- 2 couches de peinture alkyde en phase aqueuse, finition satinée
- réalisation de joints acryliques

Les supports devront être secs (HR < 18 %), sains, cohérents et propre à l'application.

Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au sous-sol -1 dans salle de restauration sur la face extérieure des soffites décoratifs existants aluminium en périphérie de la pièce.

1.3.24 TOILE DE VERRE + PEINTURE SUR PAROIS VERTICALES

Fourniture et pose d'une toile de verre peinte sur les parois verticales existantes et neuves, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- lessivage, rebouchage, ponçage léger pour matifier la peinture existante, dépoussiérage soigneux, etc... et tout travaux préparatoires suivant support
- travaux préparatoires suivant support
- 1 couche d'impression pour fixation des fonds
- réalisation de joints acryliques au droit des menuiseries, des cornières de plafond et de tous les ouvrages bois
- toile de verre à peindre (grammage 110 à 160 grs/m²), dessin de la fibre au choix de l'architecte
- classement au feu de la toile de verre B-s1, d0
- encollage du support
- pose des lès verticalement, collés à joints vifs, ajustés bord à bord
- marouflage soigné en partant du centre
- arasement en haut et en bas, découpes au pourtour des appareils techniques en parois
- 2 couches de peinture en phase aqueuse, finition satinée comprenant une première couche de peinture à raison de 300 g/m² et une couche de peinture de finition satinée à raison de 250 g/m²
- rechampissages et toutes sujétions pour une parfaite finition
- les supports devront être secs, sains, cohérents et propre à l'application.
- les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art

Localisation:

Au sous-sol -1 en périphérie des pièces :

- de la zone café 1
- de la zone café 2
- de la salle de restauration
- de l'office
- déduction faite des ouvertures intérieures
- déduction faite des ouvertures extérieures
- déduction faite de la faïence

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

1.3.25 NETTOYAGE

Nettoyage en cours de chantier et nettoyage de mise en service en fin de chantier.

L'attention de l'entrepreneur du présent lot est particulièrement attirée sur la qualité des travaux de nettoyage qui devra être soignée et parfaite. Il ne sera toléré aucune tâche, souillure, rayure, etc. . .

Les nettoyages intéressent toutes les parties apparentes :

- sols etc. . . .
- revêtements muraux, peinture, etc. . .
- menuiseries extérieures et intérieures,
- quincaillerie, vitrerie,
- appareils électriques,
- etc....

Sont compris dans les nettoyages, le balayage et des déchets résultants des nettoyages eux-mêmes.

Les nettoyages devront faire disparaître les tâches de peinture, de plâtre, de ciment, les films de mortier, etc...

Les produits employés (solvants, décapants, etc...), les procédés de mise en oeuvre (grattage, ponçage, etc...) devront être appropriés afin de ne pas provoquer l'altération des matières elles-mêmes ou de leur état de surface (poli, brillant, satiné, etc...).

Dans tous les cas, il y aura lieu de se référer pour les nettoyages, aux indications données par les fabricants intéressés.

Localisation:

Au sous-sol -1 : nettoyage en cours de chantier et nettoyage de mise en service en fin de chantier dans salle de restauration, office, zone café 1, zone café 2, dégagement 1, entrée, sanitaire 1 et cage d'ascenseur.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

1.4 PLATRERIE PEINTURE AU R+5

1.4.1 DÉPOSE ET REPOSE ÉCRAN DE VIDÉOPROJECTION

Dépose et repose de l'écran de vidéoprojection comprenant :

- descellement et dépose de l'écran existant
- stockage sur place
- repose et fixation de l'écran une fois les finitions terminées
- toutes sujétions

Localisation:

Au R+5 dans la salle CA pour l'écran de vidéoprojection en façade intérieure Ouest.

1.4.2 REMPLACEMENT DES DALLES 60x60cm EN FAUX PLAFOND

Remplacement de l'ensemble des dalles 60x60cm existantes en faux plafond (ossature existante conservée) et comprenant la fourniture et pose :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- dépose des dalles 60x60cm existantes et évacuation à la décharge
- dalles démontables neuves en composé minéral de basse densité de 600x600x15mm posées sur ossature apparente existante conservée de type TOPIQ Alpha 15Board de chez KNAUF CEILING Solutions ou similaire
- la surface sera revêtue d'un voile acoustique non directionnel blanc et lisse, recouverte d'une peinture perméable aux sons, améliorant ainsi l'effet visuel et facilitant la pose
- surface lisse
- couleur : blanc
- les dalles seront nettoyable avec un chiffon sec ou humide
- réaction au feu sera Euroclasse A1 selon la norme EN 13501-1
- absorption acoustique (α_w) : 0,95 aw selon les normes EN ISO 354 & EN ISO 11654

Fréquence f (Hz)	125	250	500	1000	2000	4000
α_p	0,40	0,90	0,95	0,90	0,95	1,00

- atténuation latérale acoustique de 24 dB (Dnfw) selon les normes EN ISO 10848-2 & EN ISO 717-1
- réduction sonore (Rw) : 12 dB selon les normes EN ISO 10140-2 :2010 & EN ISO 717-1
- réflexion de la lumière 86% selon la norme EN ISO 7742-2 & 3 (tel que spécifié dans la norme EN 13964)
- résistance à l'humidité (RH) de 100%
- dalles recyclables à 100%, de classe COV A+
- qualité de l'air : ISO 5 selon la norme ISO 14644-1
- poids surfacique : 2 kg/m²
- la mise en œuvre du plafond devra respecter la norme NF DTU 58.1 juin 2019
- compris toutes sujétions de mise en oeuvre sur l'ossature existante conservée, découpes des dalles, ajustages, raccords et toutes sujétions d'exécutions
- toutes sujétions

Localisation:

Au R+5 dans office et dans l'entrée de la salle CA.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

1.4.3 REMPLACEMENT DES DALLES 60x60cm EN FAUX PLAFOND DITO EXISTANT R+4

Au R+4 remplacement des dalles 60x60cm existantes en faux plafond (ossature existante conservée) pour passage de l'évacuation de l'évier neuf de l'office du R+5, et comprenant la fourniture et pose :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- dépose des dalles 60x60cm existantes et évacuation à la décharge
- dalles neuves 60x60cm dito existant
- compris toutes sujétions de mise en oeuvre sur l'ossature existante conservée, découpes des dalles, ajustages, raccords et toutes sujétions d'exécutions
- toutes sujétions

Localisation:

Au R+4 en faux plafond pour passage de l'évacuation de l'évier neuf de l'office du R+5.

1.4.4 COFFRES D'HABILLAGE VERTICAUX NON ISOLÉS

Fourniture et pose de coffres d'habillage verticaux à réaliser avec le système PLACOPLATRE ou équivalent, comprenant :

- ossature métallique en acier galvanisé (montants, rails, fourrures, etc...). Entre axe et hauteur de profils en fonction de la hauteur, y compris rails supérieurs et inférieurs et toutes pièces spéciales nécessaires.
- 1 plaque de plâtre de 18 mm d'épaisseur, vissée sur l'ossature ci-dessus
- traitement en pied de doublage par joint à la pompe
- traitement des joints par bandes et enduit
- arêtes, bandes armées collées et toutes sujétions.
- mise en oeuvre conforme au DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant

1.4.4.1 TROIS FACES 20+20+20 cm extérieure

Localisation:

Au R+5, dans salle CA pour cacher les câbles électriques en façades intérieures Est et Ouest.

1.4.5 COFFRES D'HABILLAGE RAMPANTS EN PLAFOND

Fourniture et pose de coffres d'habillage rampants à réaliser avec le système PLACOPLATRE ou équivalent, comprenant :

- ossature métallique en acier galvanisé (montants, rails, fourrures, etc...). Entre axe et hauteur de profils en fonction de la hauteur, y compris rails supérieurs et inférieurs et toutes pièces spéciales nécessaires.
- 1 plaque de plâtre de 18 mm d'épaisseur, vissée sur l'ossature ci-dessus
- traitement en pied de doublage par joint à la pompe
- traitement des joints par bandes et enduit
- arêtes, bandes armées collées et toutes sujétions.
- mise en oeuvre conforme au DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant

1.4.5.1 TROIS FACES 20+15+15 cm extérieure

Localisation:

Au R+5, en plafond de la salle CA pour cacher les câbles électriques.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

1.4.6 RACCORD ENDUIT ET DIVERS

Raccord d'enduit et divers comprenant :

- tous travaux de plâtre et de garnissage
- toutes sujétions de découpes, réservations, calfeutrement, scellement, raccords nécessités par l'intervention des autres corps d'état (encastrement des canalisations, passage des fourreaux, etc...)
- l'implantation et le traçage préalable à l'exécution de ses ouvrages
- les piquages, nettoyage nécessaires à la parfaite réalisation de ses ouvrages.
- la fourniture, la pose, la dépose et l'enlèvement du matériel qui lui est nécessaire.
- tous les travaux de nettoyage et d'enlèvement de ses gravois afin de maintenir en permanence le chantier en parfait état de propreté
- toutes les prestations qui seraient nécessaires et qui ne sont pas prévues au titre des autres corps d'état

Localisation:

Au R+5 pour l'ensemble du projet.

1.4.7 FAIENCE 15x15cm couleur avec SPEC

Fourniture et pose de faïence avec SPEC sous faïence sur parois en plaques de plâtre et comprenant :

- réalisation d'un système de protection à l'eau (système bénéficiant d'un avis technique du CSTB), sous la faïence (SPEC). Produit suivant la nature du support
- pose collée au mortier colle suivant les "règles de l'art" définies par les DTU 52.1 et 55 et CPT du CSTB et conformément aux prescriptions du fabricant (la colle employée devra avoir un avis technique du CSTB)
- préparation des supports, bords arrondis, coupes, découpes, jointoiement, réservations de trous et toutes sujétions
- accessoires pour angles sortants, arrêt et rives, en profilés PVC adaptés
- réalisation de joints hautes performances, hydrofugés et anti-moisissures type ULTRACOLOR PLUS de chez MAPEI ou similaire. Mise en oeuvre suivant recommandation du fabricant. Teinte au choix de l'architecte.
- teinte aux choix de l'architecte
- dimension 15x15cm brillant type UNICOLOUR LISSE de chez CERAGNI ou similaire

Nota: Les carreaux de faïence seront posés avant la pose des appareils sanitaires.

L'entrepreneur est tenu en temps utile de faire toutes observations et réserves s'il y a lieu sur la planitude et l'état de propreté des supports. Il devra signaler par écrit au Maître d'Oeuvre, les imperfections constatées et réceptionnera les supports au fur et à mesure de leur exécution

Localisation:

Au R+5 dans office, derrière l'évier, hauteur 75cm, allège 75cm.

1.4.8 JOINT A LA POMPE

Joint à la pompe au pourtour des faïences.

Localisation:

Au R+5 au pourtour de la faïence neuve dans office.

1.4.9 PEINTURE PLAFONDS RAMPANTS ENTRE CHEVRONS

Peinture des plafonds rampants existants entre chevrons et caissons d'habillage neufs en plafond, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

- lessivage, rebouchage, ponçage, dépoussiérage soigneux, etc... et tout travaux préparatoires suivant support
 - 1 couche d'impression
 - 2 couches de peinture à l'eau, finition mate
 - rechampissage le long des chevrons
 - réalisation de joints acryliques contre les chevrons
 - composés organiques volatils (COV) de la peinture : classe A ou A+
- Les supports devront être secs, sains, cohérents et propre à l'application.
Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au R+5 dans salle CA sur les plafonds rampants existants entre chevrons et caissons d'habillage neufs en plafond.

1.4.10 PEINTURE SUR CHEVRONS BOIS RAMPANTS INTÉRIEURS EXISTANTS EN PLAFOND

Peinture sur chevrons bois rampants intérieurs existants en plafond, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- lessivage, rebouchage, ponçage, égrenage, etc ...et tout travaux préparatoires suivant support
- évacuation des gravats à la décharge
- 1 couche d'accrocheur
- 2 couches de peinture alkyde en phase aqueuse, finition satinée
- réalisation de joints acryliques
- composés organiques volatils (COV) de la peinture : classe A ou A+
- égrenage entre chaque couche

Les supports devront être secs (HR < 18 %), sains, cohérents et propre à l'application.

Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au R+5 dans salle CA pour l'ensemble des chevrons apparents en plafond.

1.4.11 PEINTURE SUR BLOCS-PORTES EXISTANTS

Peinture sur blocs-portes existants, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- lessivage, rebouchage, ratissage, ponçage, égrenage, etc ...et tout travaux préparatoires suivant support
- évacuation des gravats à la décharge
- 1 couche d'accrocheur
- 2 couches de peinture alkyde en phase aqueuse, finition satinée
- composés organiques volatils (COV) de la peinture : classe A ou A+
- égrenage entre chaque couche
- peinture des ferrures et rechampissage

Les supports devront être secs (HR < 12 %), sains, cohérents et propre à l'application.

Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au R+5, sur toutes les faces des blocs-portes intérieurs existants :

- entre dégagement 2 et office
- entre dégagement 2 et salle CA

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

1.4.12 PEINTURE SUR OUVRAGES BOIS INTÉRIEURS EXISTANTS

Peinture sur ouvrages bois intérieurs existants, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- lessivage, rebouchage, ponçage, égrenage, etc ...et tout travaux préparatoires suivant support
- évacuation des gravats à la décharge
- 1 couche d'accrocheur
- 2 couches de peinture alkyde en phase aqueuse, finition satinée
- réalisation de joints acryliques
- composés organiques volatils (COV) de la peinture : classe A ou A+
- égrenage entre chaque couche

Les supports devront être secs (HR < 18 %), sains, cohérents et propre à l'application.

Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au R+5 :

- plinthes dans office et salle CA
- huisserie de la baie libre de l'entrée de la salle CA

1.4.13 PEINTURE SUR OUVRAGES BOIS INTÉRIEURS NEUFS

Peinture sur ouvrages bois intérieurs neufs, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- travaux préparatoires suivant support
- 1 couche d'impression
- 2 couches de peinture alkyde en phase aqueuse, finition satinée
- réalisation de joints acryliques
- composés organiques volatils (COV) de la peinture : classe A ou A+
- égrenage entre chaque couche

Les supports devront être secs (HR < 18 %), sains, cohérents et propre à l'application.

Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au R+5 sur plinthes neuves et caissons d'habillage bois neufs.

1.4.14 LASURE DES PANNEAUX BOIS ACOUSTIQUES MURAUX NEUFS

Lasure des panneaux bois acoustiques muraux intérieurs neufs, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- ponçage, égrenage entre chaque couche
- 2 couches de lasure LISWOOD GEL SATIN de chez la SEIGNEURIE
- teinte au choix de l'architecte
- composés organiques volatils (COV) de la lasure : classe A ou A+

Les supports devront être secs (HR < 18 %), sains, cohérents et propre à l'application.

Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au R+5 dans salle CA sur toutes les faces des panneaux bois muraux acoustiques.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

1.4.15 PEINTURE SUR CANALISATIONS APPARENTES EXISTANTES ET NEUVES

Peinture sur canalisations apparentes existantes et neuves, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- travaux préparatoires suivant support
- 1 couche d'accrocheur
- 2 couches de peinture finition brillante
- composés organiques volatils (COV) de la peinture : classe A ou A+

Les supports devront être secs, sains, cohérents et propre à l'application.

Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au R+5 dans office et salle CA sur l'ensemble des canalisations apparentes existantes et neuves.

1.4.16 TOILE DE VERRE + PEINTURE SUR PAROIS VERTICALES

Fourniture et pose d'une toile de verre peinte sur les parois verticales existantes, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- lessivage, rebouchage, ponçage léger pour matifier la peinture existante, dépoussiérage soigneux, etc... et tout travaux préparatoires suivant support
- travaux préparatoires suivant support
- 1 couche d'impression pour fixation des fonds
- réalisation de joints acryliques au droit des menuiseries, des cornières de plafond et de tous les ouvrages bois
- toile de verre à peindre (grammage 110 à 160 grs/m²), dessin de la fibre au choix de l'architecte
- classement au feu de la toile de verre B-s1, d0
- encollage du support
- pose des lès verticalement, collés à joints vifs, ajustés bord à bord
- marouflage soigné en partant du centre
- arasement en haut et en bas, découpes au pourtour des appareils techniques en parois
- 2 couches de peinture en phase aqueuse, finition satinée comprenant une première couche de peinture à raison de 300 g/m² et une couche de peinture de finition satinée à raison de 250 g/m²
- rechappissages et toutes sujétions pour une parfaite finition
- les supports devront être secs, sains, cohérents et propre à l'application.
- les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art

Localisation:

Au R+5 en périphérie des pièces :

- de l'office
- de la salle CA, compris embrasures et sous-face de linteau de l'ouverture intérieure et de l'ouverture extérieure
- déduction faite à l'emplacement des 2 écrans de vidéoprojection
- déduction faite des ouvertures intérieures
- déduction faite des ouvertures extérieures
- déduction faite de la faïence

1.4.17 PEINTURE MATE BLANCHE POUR VIDÉOPROJECTION

Peinture blanche mate pour vidéoprojection sur les parois existantes, travaux comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- lessivage, rebouchage, ratissage, ponçage, dépoussiérage soigneux, etc... et tout travaux préparatoires afin d'avoir une surface parfaitement lisse
- 1 couche d'impression
- 2 couches de peinture à l'eau, finition mate afin d'éviter les reflets

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

- ponçage léger entre les couches afin d'avoir un rendu très lisse.
 - réalisation de joints acryliques en périphérie du cadre bois
 - composés organiques volatils (COV) de la peinture : classe A ou A+
- Les supports devront être secs, sains, cohérents et propre à l'application.
Les travaux préparatoires et la mise en oeuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.

Localisation:

Au R+5 : dans salle CA à l'emplacement des 2 "écrans de projections".

1.4.18 ÉLÉMENTS ACOUSTIQUES SUSPENDUS AU PLAFOND RAMPANT

1.4.18.1 PANNEAUX ACOUSTIQUES 120x180cm

Fourniture et pose de panneaux acoustiques type STEREO de chez TEXAA ou similaire à suspendre au plafond rampant existant et comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- panneaux acoustiques rectangulaires à poser sous le plafond rampant existant
- dimension 120x180cm, épaisseur 55mm
- armature en acier traité contre la corrosion
- ouate AF1 de couleur blanche en matière 80% recyclée
- voile microporeux gris ou noir
- sur les 6 faces, housse amovible et lavable en textile transonore Aeria Maille Ronde (330g/m²), indémaillable, antistatique
- suspentes composées de quatre câbles verticaux en acier galvanisé, chacun muni d'un cylindre de finition et d'un crochet réglable à linguet, à fixer sur le plafond rampant existant, y compris adaptation de la hauteur
- classement européen de réaction au feu (objet complet) : B-s1,d0
- couleurs au choix de l'architecte dans la gamme de 30 coloris
- pose suivant les prescriptions du fabricant

Localisation:

Au R+5 dans salle CA, position à valider avec le Maître d'Ouvrage.

1.4.18.2 CUBES ACOUSTIQUES 50x50x50cm

Fourniture et pose de cubes acoustiques type ABSO de chez TEXAA ou similaire à suspendre au plafond rampant existant et comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- cubes acoustiques autoportants à poser sous le plafond rampant existant
- dimension 50x50x50cm
- mousse alvéolaire AP de couleur grise
- housse amovible et lavable en textile transonore Aeria Maille Ronde (330g/m²), indémaillable, antistatique
- suspension du cube assurée par une annerette textile et un câble en acier galvanisé, muni d'un cylindre de finition et d'un crochet réglable à linguet, à fixer sur le plafond rampant existant, y compris adaptation de la hauteur
- classement européen de réaction au feu (objet complet) : B-s1,d0
- couleurs au choix de l'architecte dans la gamme de 30 coloris
- pose suivant les prescriptions du fabricant

Localisation:

Au R+5 dans salle CA, position à valider avec le Maître d'Ouvrage.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

1.4.18.3 CUBES ACOUSTIQUES 38x38x38cm

Fourniture et pose de cubes acoustiques type ABSO de chez TEXAA ou similaire à suspendre au plafond rampant existant et comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- cubes acoustiques autoportants à poser sous le plafond rampant existant
- dimension 38x38x38cm
- mousse alvéolaire AP de couleur grise
- housse amovible et lavable en textile transonore Aeria Maille Ronde (330g/m²), indémaillable, antistatique
- suspension du cube assurée par une annerette textile et un câble en acier galvanisé, muni d'un cylindre de finition et d'un crochet réglable à linguet, à fixer sur le plafond rampant existant, y compris adaptation de la hauteur
- classement européen de réaction au feu (objet complet) : B-s1,d0
- couleurs au choix de l'architecte dans la gamme de 30 coloris
- pose suivant les prescriptions du fabricant

Localisation:

Au R+5 dans salle CA, position à valider avec le Maître d'Ouvrage.

1.4.18.4 COUSSINS ACOUSTIQUES Ø100cm

Fourniture et pose de coussins acoustiques type ABSO de chez TEXAA ou similaire à suspendre au plafond rampant existant et comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- coussins acoustiques autoportants à poser sous le plafond rampant existant
- dimension Ø100cm, épaisseur 55mm
- mousse alvéolaire AP de couleur grise
- arceau en acier laqué
- housse amovible et lavable en textile transonore Aeria Maille Ronde (330g/m²), indémaillable, antistatique
- suspentes composées de trois câbles verticaux en acier galvanisé, chacun muni d'un cylindre de finition et d'un crochet réglable à linguet, à fixer sur le plafond rampant existant, y compris adaptation de la hauteur
- classement européen de réaction au feu (objet complet) : B-s1,d0
- couleurs au choix de l'architecte dans la gamme de 30 coloris
- pose suivant les prescriptions du fabricant

Localisation:

Au R+5 dans salle CA, position à valider avec le Maître d'Ouvrage.

1.4.18.5 COUSSINS ACOUSTIQUES Ø80cm

Fourniture et pose de coussins acoustiques type ABSO de chez TEXAA ou similaire à suspendre au plafond rampant existant et comprenant :

- mise en place d'un échafaudage aux normes
- coussins acoustiques autoportants à poser sous le plafond rampant existant
- dimension Ø80cm, épaisseur 55mm
- mousse alvéolaire AP de couleur grise
- arceau en acier laqué
- housse amovible et lavable en textile transonore Aeria Maille Ronde (330g/m²), indémaillable, antistatique
- suspentes composées de trois câbles verticaux en acier galvanisé, chacun muni d'un cylindre de finition et d'un crochet réglable à linguet, à fixer sur le plafond rampant existant, y compris adaptation de la hauteur

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 2605004 AMÉNAGEMENT DE LA ZONE RESTAURATION ET DE LA SALLE DE CONSEIL

Lot n°1 : PLATRERIE PEINTURE

- classement européen de réaction au feu (objet complet) : B-s1,d0
- couleurs au choix de l'architecte dans la gamme de 30 coloris
- pose suivant les prescriptions du fabricant

Localisation:

Au R+5 dans salle CA, position à valider avec le Maître d'Ouvrage.

1.4.19 NETTOYAGE

Nettoyage en cours de chantier et nettoyage de mise en service en fin de chantier.

L'attention de l'entrepreneur du présent lot est particulièrement attirée sur la qualité des travaux de nettoyage qui devra être soignée et parfaite. Il ne sera toléré aucune tâche, souillure, rayure, etc. . .

Les nettoyages intéressent toutes les parties apparentes :

- sols etc. . . .
- revêtements muraux, peinture, etc. . .
- menuiseries extérieures et intérieures,
- quincaillerie, vitrerie,
- appareils électriques,
- etc....

Sont compris dans les nettoyages, le balayage et des déchets résultants des nettoyages eux-mêmes.

Les nettoyages devront faire disparaître les tâches de peinture, de plâtre, de ciment, les films de mortier, etc...

Les produits employés (solvants, décapants, etc...), les procédés de mise en oeuvre (grattage, ponçage, etc...) devront être appropriés afin de ne pas provoquer l'altération des matières elles-mêmes ou de leur état de surface (poli, brillant, satiné, etc...).

Dans tous les cas, il y aura lieu de se référer pour les nettoyages, aux indications données par les fabricants intéressés.

Localisation:

Au R+5 : nettoyage en cours de chantier et nettoyage de mise en service en fin de chantier dans dégagement 2, office et salle CA.